Canton de Seclin. — 5276 maisons ; 5818 ménages ; 25157 individus (23130).

Canton de Tourcoing-Nord. — 10194 maisons ; 10487 ménages ; 50047 individus (40825).

Canton de Tourcoing-Sud. — 9421 maisons ; 1898 ménages ; 46785 individus (45572).

Le total de la population est de 631155 (591434). L'arrondissement a donc gagné depuis 1876 — 40021 individus.

Le décret présidentiel instituant un conseil supérieur de l'Agriculture a paru aujourd'hui à l'*Officiel* :

Art. 1er. — La composition de ce conseil est ainsi fixée :

M. Devès, ministre de l'agriculture, président; MM. Dumas, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Boussingault, membre de l'Institut; Pasteur membre de l'Institut; Teisserenc de Bort, sénateur; Gaston Bazille, sénateur; Foucher de Careil, sénateur; Jobard, sénateur; Guyot, sénateur, Guichard, député; Alicot, député; Drumel, député; Fouquet, député; Fourot, député; Lasserre, député; Legrand (Louis), député; Loubet, député; Mangon (Hervé), député; Récipon, député; Boitel, inspecteur général de l'agriculture; Bouley, inspecteur général des écoles vétérinaires; Foldevaux, inspecteur général des haras; Arlès-Dufour, propriétaire-agriculteur en Algérie; Bignon, propriétaire-agriculteur (Allier); Chenu (Paul), propriétaire-agriculteur (Gironde); Chertemps, propriétaire-agriculteur (Seine-et-Marne); Destremx, ancien député; Faucon, propriétaire-viticulteur; Macarez, président de la société des agriculteurs du Nord; Vialla, président de la société d'agriculture de l'Hérault.

Feront en outre partie du conseil supérieur de l'agriculture, les membres des quatre commissions techniques instituées par arrêté du 7 janvier 1882.

En raison des prières publiques auxquelles elle doit assister, la *Grande-Harmonie* ne pourra pas, comme cela avait été annoncé, exécuter ses morceaux de Sainte-Cécile, dimanche prochain, 15 courant, à la messe de onze heures et demie, à l'église Notre-Dame ; cette exécution est remise au dimanche suivant, 22 courant, à la même heure et à la même église.

La *Grande-Harmonie* offrira à ses membres honoraires, une soirée bachique, le lundi 16 courant, à sept heures et demie du soir ; une seconde soirée musicale (plus spécialement réservée aux Dames) aura lieu le jeudi 19 courant, à la même heure. Pour ces soirées, qui auront lieu toutes deux, dans le local de la société, il ne sera pas envoyé d'invitations, mais les membres honoraires y seront seuls admis.

La *Concordia* (harmonie) donnera le dimanche 5 février, à 7 heures du soir, un grand concert dans le salon de la Mairie de Roubaix.

Le produit de ce concert, auquel plusieurs artistes distingués prêteront leur concours, servira à couvrir les frais que nécessitera l'achat d'un uniforme pour les membres de la Société.

Des cachets, au prix de 1 fr., seront déposés chez divers débitants de tabac de la ville.

Ce matin, vers deux heures, un incendie s'est déclaré accidentellement dans l'écurie du sieur Pierre Carpentier, grainetier et loueur de voitures, rue Turgot, qui en ce moment était absent de son habitation.

Un passant, ayant aperçu les reflets des flammes provoquées par la combustion du foin, s'est empressé d'avertir les voisins qui ont forcé la porte, fait sortir les deux chevaux qui se trouvaient dans l'écurie et dont l'un avait déjà le poil roussi, et jeté des seaux d'eau sur le feu.

Quand les pompiers sont arrivés, tout danger avait disparu.

Les pertes sont peu considérables. On ignore les causes de l'incendie.

Habituellement lorsqu'on loue une voiture, c'est pour aller se promener. Louis Hertelet ne fait pas de même : M. Vermeire maréchal ferrant à Roubaix lui ayant loué sa voiture, Hier, Hertelet n'a en rien de plus pressé que d'aller la vendre, puis a pris la poudre d'escampette avec les 150 francs qu'on lui a donné du véhicule.

Voici le mouvement de la population de Tourcoing pendant l'année 1881 :

NAISSANCES

Enfants légitimes : garçons, 871 ; filles, 801. Naturels reconnus : garçons, 4 ; filles, 10. Naturels non reconnus : garçons, 57 ; filles, 51. — Total : 1,794.

8 Naissances doubles, ayant produit 5 garçons et 11 filles.

MARIAGES

Entre garçons et filles : 295 ; garçons et veuves : 13 ; veufs et filles : 26 ; veufs et veuves : 9. Total des mariages : 343.

Mariages précédés de contrats : 37 ; mariages contenant des légitimations : 30 ; nombre d'enfants naturels ainsi légitimés : 30 ; époux sachant signer : 238 ; épouses suchant signer : 159.

DÉCÈS

Garcons : 355 ; filles : 281 : hommes mariés : 149 ; femmes mariées : 129 ; veufs : 66 ; veuves : 42. — Total des décès : 1,072.

Individus inscrits en vertu de l'article 80 du code civil : 20.

Enfants morts-nés ou présentés sans vie : 90.

Les naissances étant de	1,794
et les décès de	1,072
La différence au profit des naissances est de	722

En annonçant la condamnation de Victor Capart, nous avons parlé de 3 mois de prison accompagnant les 4000 francs d'amende. Il faut entendre que la prison indiquée n'est autre que la durée de la contrainte par corps.

Presque chaque jour des vols de poules sont commis à Mouveaux. Dans la nuit du 6 au 7 janvier, des rôdeurs de nuit sont entrés dans la cour de M. Carlier, boulanger dans cette commune, et ont volé dans un poulailler fermé à clé 10 poules et un coq. On n'a pu mettre la main sur les coupables.

Le revue des gardes-champêtres de l'arrondissement de Lille, aura lieu à la Préfecture, le lundi 23 janvier, à deux heures précises.

SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'HORTICULTURE. — La société est toujours expatriée au Conservatoire. Elle s'en plaint par l'organe de M. C. de Franciosi, chargé d'un des rapports annuels de la Société. C'est qu'elle considère, avec quelque raison, le Palais-Rameau comme son domicile légal. Elle aurait mauvaise grâce de déplorer les circonstances qui l'ont forcée à céder la place pour un bail de quelques mois à la splendide Exposition des beaux-arts et bientôt à celle que préparent les arts industriels. Mais elle a mille raisons pour regretter que les expositions successivement installées dans son local n'aient même pas toléré le maintien, au Palais-Rameau, de sa bibliothèque naissante. Franchement, n'y a-t-il pas assez de place au Palais-Rameau pour que la bibliothèque de la Société d'horticulture soit déclarée inamovible.

M. Charles Van den Heede fit un autre rapport sur l'état des finances. Jamais plus jeune Société ne fut plus justement fière de sa prospérité. Puis, M. le secrétaire général Ryckewaert-Dejardin, après la lecture et l'adoption des précédentes séances, lit une longue liste des nouveaux adhérents qui sollicitent l'honneur d'*intrare in nostro corpore*. La liste est immense. Les nous les plus considérés de Lille et des villes voisines y sont remarqués. Qui ne tiendrait, en effet, à ne pas rester en dehors d'une Société qui ne s'occupe d'aucune des choses qui nous divisent, et ne porte son patronnage que sur la gracieuse parure de nos champs et de nos jardins. Il y a des sociétaires qui sont de zélés recrutateurs. MM. Adolphe Van den Heede, Rogé, de Franciosi, etc., présentent une foule d'amateurs des plus grandes familles de Lille. Il y a aussi des jardiniers, entre autres, MM. Lorette, de Lille; Belval, d'Armentieres; Delacencerie, de Tourcoing; etc., qui font au profit de la Société d'innombrables conquêtes. C'est qu'il n'est pas absolument nécessaire d'être un savant pour y être admis et même pour y être porté aux honneurs. Et puis, on y a le double avantage d'entendre tous les mois de très intéressantes conférences et de participer à une tombola qui fait la joie des dames et orne gratuitement leurs salons.

Le conférencier était, cette fois, M. Duponchelle, jeune professeur d'histoire naturelle au Lycée de Lille.

Sous une simplicicité saisissante, il a montré les frappantes analogies de la vie végétale et de la vie animale. Cette conférence a intéressé comme un chapitre de Picciola. Quand nous voyons avec la clarté de l'évidence les plantes respirer, digérer et chercher la lumiere, nous sommes forcés de leur accorder un peu de cette pitié que nous gardons pour les animaux. Les auditeurs de M. Duponchelle auraient honte de laisser s'étioler dans un coin obscur d'un salon des êtres aussi intéressants, qui savent si bien faire comprendre leurs besoins.

J'oubliais de vous dire que, depuis le commencement de la séance, tous les regards s'arrêtaient avec une complaisance qui allait jusqu'à l'avidité, sur deux merveilles placées sur la table devant le professeur : d'abord le plus beau plat de pommes Calville qu'on ait jamais vues, même en cire, même en peinture ; puis une quarantaine d'asperges grosses et fraiches. M. Meurein n'a satisfait qu'à moitié la curiosité du public en rendant hommage à la culture de M. Picot, jardinier-chef au château d'Oignies, qui présentait les pommes, et en nous certifiant que ces merveilleuses asperges avaient été obtenues en pleine terre par M. L. Carpentier, de Courrières !!! Ceux-là seulement ont du être pleinement satisfaits, qui auront pu mordre dans ces étonnants produits de la science horticole.

La tombola n'avait jamais été si riche. Et c'est un de nombreux favoris du sort qui a le plaisir d'envoyer ce compte-rendu à cet estimable journal.

Le *Propagateur* annonce que samedi, 21, anniversaire de la mort de Louis XVI, une messe sera dite à onze heures dans l'église de N.-D. de la Treille et St-Pierre, à Lille.

Nouveaux détails sur l'incendie du tissage mécanique de M. Leroy-Leleu et *non Lesacq, à Lille*, comme on l'on dit par erreur :

D'après le rapport de la police, qui s'est livrée hier matin à une minutieuse enquête, le feu aurait pris, comme nous l'avons déjà dit, au quatrième étage qui sert de magasins pour les déchets et résidus de tissage. Il s'est communiqué ensuite au troisième, qui est complètement consumé. Cet étage renfermait des marchandises consistant en fils, taquets, cordes, pièces de toiles, rouleaux, peignes, etc.

Le 1er et le 2e étages n'ont des dégâts que de peu d'importance.

Le rez-de-chaussée et les bâtiments de derrière, ont été préservés; les métiers, au nombre de 115, sont complètement intacts.

Le bâtiment appartient à Madame veuve Carbon, rue du Vieux-Faubourg, 20.

Le nombre des ouvriers étaient de 150, parmi lesquels se trouvaient 100 tisseurs. On espère qu'ils pourront reprendre leur travail lundi prochain.

La cause du sinistre est inconnue. Quelques personnes attribuent cet incendie à la combustion spontanée des déchets, d'autres assurent que des flocons de suie enflammée, projetés de la cheminée d'une habitation voisine, seraient entrés dans l'appartement par des carreaux cassés.

Contrairement à ce qu'on a d'abord annoncé, les pertes s'élèvent, pour les marchandises et le bâtiment, seulement à 100,000 francs. Il y a assurance.

M. Leroy-Leleu a adressé aux journaux la lettre suivante :

Lille, le 11 janvier 1882.

Monsieur le rédacteur,

L'incendie qui a éclaté hier soir dans mon tissage de la rue Sans-Pavé est beaucoup moins important qu'on ne l'a cru tout d'abord.

Le feu n'a pas atteint les parties essentielles du tissage et des métiers, ce qui permettra de remettre ma fabrique en marche sous un ou deux jours et aussitôt que les constatations légales et d'assurances seront terminées.

J'ai l'honneur, etc.

LEROY-LELEU.
10, rue à Fiens.

L'EXPLOSION DE LA RUE DE JULIERS A LILLE. — (Nouveaux détails.) Le sieur Degueldre, âgé de 36 ans, chauffeur, chez M. Delattre, l'une des victimes de l'explosion de la rue de Juliers, a succombé la nuit dernière à ses blessures

M. Maulion, procureur de la République, a visiter hier à midi, les lieux du sinistre, il a commis M. Olry, ingénieur, comme expert.

Le rapport sera déposé samedi au parquet. Les ouvriers n'ont pu travailler hier. L'état de Hiellet le troisième blessé, est assez satisfaisaut.

L'enterrement des deux victimes aura lieu, nous assure-t-on vendredi.

L'ACCIDENT DE LA RUE DE LA VIGNETTE, A LILLE. — Mercredi soir, vers cinq heures, un grave accident a eu lieu dans la filature de M. Courbon, rue de la Vignette, à Lille. Voici dans quelles circonstances :

Le domme Arthur Delrue, âgé de 28 ans, ouvrier nappeur, demeurant rue de la Vignette, 44, avait ouvert, pendant qu'elle était en marche, la porte de la nappeuse sur laquelle il travaillait; son bras droit r été pris dans la nappeuse et le malheureux a été violemment jeté sur le plancher.

M. le docteur Qeynal appelé pour lui donner des soins, r constate que Delrue avait de nombreuses contusions à l'avant-bras et une plaie très-grave f la tête, avec fracture de l'os frontal. On craint pour la vie de Delrue qui a été transporté au domicile de ses parents.

Hier, au marché aux chevaux de la place Philippe de Girard, à Lille, 178 chevaux ont été mis en vente.

Académie de musique

On nous prie d'annoncer que l'inscription pour l'admission aux classes de piano (demoiselles); chant individuel (demoiselles) : chant individuel (hommes) aura lieu dimanche 15 courant, de 10 à 11 heures du matin, au local de l'école de musique, rue du Vieil Abreuvoir.

LE « NORD CONTEMPORAIN »

C'est avec une grande joie que nous avons accueilli la nouvelle de la publication, à Lille, du *Nord Contemporain*, revue historique, littéraire et industrielle du département du Nord.

Le premier numéro de ce journal vient de paraitre. Il a répondu à l'attente de tous les lettrés et de tous les curieux. Nous sommes heureux de le constater.

Dans l'énoncé du programme, le rédacteur en chef M. Maurice Gérard, expose avec le talent que le public lillois lui connait, le champ d'action que le *Nord Contemporain* tend à parcourir, les résultats qu'il aspire à atteindre. C'est absolument la pensée qui a présidé à l'adoption du titre du journal : des études industrielles, des esquisses historiques, des conceptions littéraires touchant ce grand département du Nord, *primus inter pares*, un des premiers parmi ces 86 frères de France !...

Quoiqu'en dise M. Maurice Gérard, en haine des *clichés* dont l'abus importune toujours les gens d'esprit, le *Nord Contemporain* « répond bien à un *besoin* et comble bien une *lacune*. » Cette publication était nécessaire ! Pour ne parler que de notre arrondissement, Lille possède bien sa *Société des Sciences et des Arts*, Roubaix, sa *Société d'émulation*, mais les travaux de ces corps lettrés exposés dans des revues spéciales sont ou trop techniques ou trop exclusifs sur certaines questions pour être accessibles au grand public. Il fallait une publication à l'essor large, aux ailes ouvertes à toutes les recherches historiques et à toutes les conceptions intellectuelles.

Delà, le *Nord Contemporain* !

Les divers journaux de la région ont bien de fois à autre des variétés littéraires ou apparaissent quelques essais historiques, fruits des recherches laborieuses de quelques savants locaux, le *Journal de Roubaix* et l'*Echo du Nord* entre autres, mais ces études rares sont englouties dans le fatras des nouvelles politiques, et quelle que soit leur valeur, ne se remarquent guère.

M. Hippolyte Verly, *alias* Etienne Durand, donne bien dans son journal, quelques gentils romans lillois.. écrits d'une plume alerte et spirituelle, M. Théodore Leuridan apporte bien au *Journal de Roubaix*, quelques-uns de ses excellents travaux historiques, très-appprécies, mais dans des feuilles quotidiennes destinées presque exclusivement à la politique et aux faits du jour, ces belles et bonnes choses prennent pour ainsi dire le caractère passager de l'actualité Elles ne restent pour personne, sinon pour quelques chercheurs épris d'amour pour le sol natal et employant leurs heures perdues à la recherche des souvenirs qui s'y rattachent ! Mais le grand public, lui, oublie tout, associant le document historique inséré à la troisième page, à la chute d'un ministère quelconque qui s'étale à la première.

L'indispensabilité du *Nord Contemporain*, travaillant à grouper tous ces matériaux forcément épars dans les journaux politiques, est donc indiscutable.

Nous souhaitons que le public comprenne l'importance de cette utile publication. Elle est appelée à rendre de reels services à notre histoire locale, tant au point de vue littéraire qu'industriel. Semblable au vase de Sèvres où s'épanouissent réunies toutes les fleurs dont on l'emplit, elle sera pour notre région un assemblage harmonieux de toutes les productions intellectuelles.

GUSTAVE BAUDELET.

Voici le sommaire du 1er numéro du *Nord Contemporain* : TEXTE : notre programme, *la Rédaction* ; Causerie, *Maurice Gérard* ; Galerie contemporaine, le général *Faidherbe*, biographie et autographie, *F. J.* ; Science industrielle, la désinfection des alcools, *Albert Thomas* ; une ville éclairée par une chute d'eau, *Marcel Edant* ; — Littérature : Un conte de fées, *Maurice Gérard* ; — Beaux-Arts : Salomé au Palais-Rameau, *Adrien Servan* ; — Archéologie, le vieux Lille, comte X. de Hoghe ; — Industrie, l'histrut industriel de Lille ; — Arts industriels : les teintures artistiques de Montrouge, *G. L.* ; — Théâtre, la Question du Théâtre de Lille, *Oridean*. PHOTOGRAPHIES. 1° le général Faidherbe ; 2° Vue du vieux quartier de Lille démoli en 1869 pour faire place à la rue de la Gare ; 3° l'Institut industriel et agronomique du Nord de la France.

Comines. — Par décret en date du 27 décembre 1881, M. le Président de la République a annulé la délibération du 10 mai 1881, par laquelle le Conseil municipal avait refusé un legs de 10,000 francs, fait à sa ville natale, par M. Liévin Hoyvn, ancien colonel de la Garde nationale de Paris, en 1848, pour la création d'une école primaire laïque de garçons et de filles.

Douai. — Hier est venu devant la chambre des appels correctionnels de Douai, le procès intenté à la requête du ministère public contre M. l'abbé Lefèvre, doyen de Marchiennes.

Cet ecclésiastique est poursuivi en police correctionnelle pour critique d'acte de l'autorité.

M. l'avocat général Delegorgue, a soutenu la prévention. Me Grevin, ancien magistrat, a présenté la défense de M. l'abbé Lefèvre.

La cour, après une délibération assez longue, a décidé que l'arrêt serait prononcé à l'audience de huitaine.

— Depuis plusieurs jours, dans Douai, on colportait de bouche en bouche une histoire d'empoisonnement; nous n'avons pas voulu, dès le début, mettre nos lecteurs au courant de cette aventure. Il nous déplaisait de raconter des faits dont la véracité absolue ne nous était pas complètement démontrée, de plus, l'honorabilité de la famille chez laquelle ils se seraient passés nous imposait la plus grande circonscription.

Aujourd'hui que toute idée de crime doit être écartée, nous croyons devoir intervenir, car malgré les constatations médico-légales, les rancœurs vont toujours et il importe de les faire cesser.

Une jeune femme, Mme P...., mourait, il y a quelques jours, dans la petite commune de Lambres, près de Douai. A la suite de certaines circonstances, la rumeur publique accusa son mari d'empoisonnement.

Ces dénonciations parvinrent jusqu'au parquet, qui fit procéder samedi dernier à l'exhumation et à l'autopsie de Mme P... Après un examen très sérieux, MM. les docteurs Sokeel et Faucheur déposèrent un rapport qui ne laisse plus le moindre doute à cet égard, et qui fait disparaitre tous les soupçons. D'ailleurs, l'instruction a établi que M. P..., avait soigné jusqu'au bout avec dévouement sa malheureuse femme.

Valenciennes. — Il y a quelques jours, une marchande de tabac de notre ville recevait, de Paris, par chemin de fer, une caisse contenant un lot de blagues, pipes, etc.

Ouverture faite de la caisse, on s'aperçut qu'il lui manquait une pipe d'une certaine valeur. Réclamation fut faite aussitôt à qui de droit, mais inutilement. On ignorait ce qu'était devenu l'objet volé.

Bref, deux ou trois jours après, en dépliant les papiers ayant servi à envelopper les différents objets reçus dans cette expédition, notre marchande jeta par hasard les yeux sur un paquet de papier qui avait servi à remplir la place occupée par la pipe volée. A sa grande stupéfaction, elle vit que ces papiers étaient tout simplement des lettres d'expédition portant la même date que celle de son envoi.

Elle fit aussitôt part de sa trouvaille à M. le commissaire central ; une enquête fut faite, à la suite de laquelle on découvrit que le voleur était un employé des messageries de Paris, qui, pressé par le temps, et n'ayant probablement de papier sous la main, s'était servi sans réfléchir des lettres d'expédition dont il était porteur.

Arras. — M. le préfet du Pas-de-Calais vient de soumettre à l'enquête de *commodo* et *incommodo* une demande de M. Muller, administrateur de ligne de la Compagnie départementale de vidange et engrais, tendant à obtenir l'autorisation d'établir des ateliers à Corbeleu.

La ville de Douai s'oppose énergiquement à ce que l'administration accorde l'autorisation demandée.

La Capelle. — On annonce la mort de M. Huille, importateur de l'industrie de la filature à La Capelle, décédé lundi dernier à l'âge de 60 ans.

Conde. — Dans la soirée du 8 au 9 courant, on s'est introduit dans la demeure de L. Berot, forgeront au hameau du Trieux, à Condé, et soustrait une somme de 350 fr. placée dans une armoire.

Le coup a été fait pendant que Berot assistait à un souper donné par la société dont il fait partie.

Béthune. — *Les attentats de Lapugnoy et de Ferfay.* — L'arrondissement de Béthune vient d'être le théâtre de trois attentats qui ont jeté une très vive émotion dans ce pays ordinairement si tranquille.

Une double tentative d'assassinat a été commise hier à Lapugnoy, commune du canton de Béthune.

La femme Descamps, cabarctière, et son enfant âgé de dix-huit mois ont été frappés à coups de hache dans une cave, où on les a retrouvés dans un état désespéré.

Cependant ni l'un ni l'autre ne sont encore morts.

Deux individus ont été arrêtés.

Le 10, à cinq heures du matin, le sieur Guilmet, a été trouvé assommé sur la place de Ferfay. Son état est grave.

L'agresseur a été arrêté.

— Une imprudence vient encore de coûter la vie à un mineur de la Bleuse-Borne.

Ce jeune homme, nommé Léon Clique, ayant voulu jeudi matin, pénétrer pour le déboucher, dans une cheminée destinée à la descente du charbon, et dont l'accès est formellement interdit aux ouvriers, y fut recouvert par la chute de 40 quintaux de charbon environ.

On fit tous les efforts possibles pour le secourir au plus vite. Mais il ne donnait plus signe de vie lors qu'on parvint à le dégager.

Dammartin. — On vient de faire sur le chemin de fer du Nord, entre Creil et Dammartin, l'essai de la lampe électrique, système Sedlaczel et Wikulill, pour l'éclairage à l'avant des machines.

Ce système permet d'éclairer la voie en avant à une distance de plus de 300 mètres et d'en signaler tous les détails, comme aussi de reconnaître les obstacles aussi bien qu'en plein jour.

La lampe ne s'est pas éteinte pendant la marche ordinaire des express (77 à 80 kilomètres à l'heure), et la lumière n'altère en rien la visibilité et la couleur des signaux.

Anzin. — Dans la nuit du 2 au 3 de ce mois, un moulin à vent et en bois, situé sur le territoire de la commune de Sachin, canton d'Heuchin, à 1,000 mètres de toute habitation, et appartenant au nommé Boniface Bonnier, de Tangry, a été complètement brûlé.

Ce sinistre pourrait être attribué à une cause volontaire.

Il y a assurance pour la somme de 8,000 fr.

Calais. — La campagnie continentale est parvenue, grâce au beau temps, à rétablir les câbles des principales lignes sous-marines, dans ce nombre est compris celui de Calais.

Il ne reste plus à réparer que le câble de la mer du Nord.

L'éclairage des chemins de fer par les locomotives

On fait en ce moment, sur le chemin de fer du Nord, l'essai de la lampe électrique, système Sedlaezel et Wikulill, pour l'éclairage à l'avant des machines. Cette lampe se compose de deux tubes verticaux, de diamètres différents et communiquant à leur partie inférieure ; dans ces tubes, remplis de glycérine, plongent deux pistons portant les charbons ; l'un est simplement vertical ; l'autre est deux fois coudé pour pouvoir rejoindre le premier.

Le point du système délicat est celui-ci : à la partie inférieure d'un des tubes se trouve un petit piston creux relié à un levier et maintenu dans sa position au moyen d'un ressort qu'on peut régler à volonté ; à son autre extrémité, le levier est terminé par une armature qui se trouve en regard d'un électro-aimant à faible résistance dans lequel passe le courant qui doit alimenter la lampe.

Les deux tubes communiquent au moyen de la faible ouverture ménagée dans le piston ; les pistons prennent ainsi une position d'équilibre, que l'on règle de telle sorte que les charbons soient en contact. Quand le courant passe, l'électro-aimant s'aimante, attire le levier et fait mouvoir ainsi le petit piston et ferme la communication entre les deux tubes ; du même coup les niveaux changent un peu, les deux charbons s'éloignent légèrement, l'arc volt-ïque s'établit. Le piston, comme on le voit, sert de régulateur, en établissant ou en fermant la communication entre les deux tubes, en approchant et en éloignant les charbons.

L'électricité dans les essais qu'ont été faits, a été fournie par une petite machine d'induction à courant continu, système Schuckert, monté directement sur l'arbre d'un petit moteur Brotherhood, marchant normalement, à la vitesse de 700 tours à la minute. Cette machine et son moteur étaient montés sur la plate-forme d'une machine à grande vitesse; la lampe et son réflecteur étaient placés dans une caisse et fixés sur l'entablase de la cheminée, à 3 mètres environ au-dessus du rail.

Deux voyages d'essai ont été faits de Creil à Dammartin, le 1er décembre et le 7 décembre ; l'expérience à laquelle ont assisté les principaux ingénieurs et électriciens de diverses compagnies, et naturellement tous ceux du chemin de fer du Nord, a paru très satisfaisante. Elle a prouvé :

1° Que la lampe ne s'éteignait pas en marche aux vitesse ordinaires des express (75 à 80 kilomètres à l'heure);

2° Que la lumière électrique n'altérait en rien la visibilité et les couleurs distinctives des signaux ;

3° Que les mécaniciens des trains croisants, n'étaient éblouis que s'ils regardaient avec persistance la lumière, et encore continuent-ils à apercevoir distinctement les feux et les points lumineux par eux-mêmes ; d'ailleurs, cet effet d'éblouissement ne se produisait pas pour eux à un degré gênant pour la perception des signaux lumineux et même des objets obscurs, si leur locomotive était elle-même munie d'un fanal électrique.

Il est inutile d'insister sur les avantages d'un système qui permet d'éclairer la voie en avant à une distance de plus de trois cents mètres, d'en distinguer tous les détails, et qui ferait reconnaître tous les obstales imprévus qui peuvent exiger ou l'arrêt ou le ralentissement d'un train, en même temps qu'il rendrait plus visibles en temps de brouillard les signaux d'arrêt ou de ralentissement ordinaires.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 10 JANVIER. Léon Bogart, rue Neuve. — Marie Putsanus, rue Vancauson, cour Beni, 35. — Julia Bucson, rue de Lannoy, fort Desprez, 7. — Jeanne Arbon, rue de l'Ouest, 152. — Jean Delaplace, rue du Curé, 13. — Marthe Cerette, rue des 7 Ponts, 20. — Julia Lutan, rue de Lannoy, 402, Pont-Rouge. — Kléber Hanselin, ruelle du bas de l'Enfer, maisons Ferret, 8. — Jean Heuschelle, rue de la Tuilerie, cour Brunn, 22.

Du 11. — Lievine Lienard, rue de l'Alma, 15. — Florine Vannieuwenhuize, au Pile, maisons Dhalluin, 111, près l'Ecole laïque. — Sophie Delisse, rue Inkermann, 15. — Adèle Dupire, rue du Luxembourg, 21, fort Cordonnier. — Henri Dujardin, rue du Tilleul, 34. — Marcel Lafrance, rue de Rome, 17, cour Parent. — Marie Toch, rue d'Alma, 13, fort Frasez. — Marie Demessemer, rue de l'Avocat, 12. — Fabivre Vanbreussel, rue de Flandre prolongée, 3.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 10 JANVIER. — Isidore Dhelin, 2 ans, rue de Denain, cour Flamencourt, 21. — Adelaïde Mortagne, 75 ans, ménagère, chemin de la Maquellerie.

Du 11. — Malvina Vandekerckhove, 5 mois, rue de Soubise, 41. — Antoine Rombaut, 14 jours, rue de l'Epeule, 38, cour Lampe. — Angèle Dujardin, 8 ans, rue Turgot, cour Flipo. — Hubert Gyselynck, 2 ans, rue Marquisat, 48. — Henriette Foveau, 50 ans, sans profession, rue de l'Hommelet, 136. — Julie Deprez, 60 ans, ménagère, sentier du Beau-Chêne, maisons Roussel, 45. — Leonard Vanlokeren, 73 ans, menuisier, dans le canal de Roubaix, quai de Dunkerque.

MARIAGES du 10. — Henri Rossel, 29 ans, teinturier, et Henriette Motte, 28 ans, sans profession.

Du 11. — Ferdinand Vanneste, 23 ans, cordonnier, et Antoinette Vanderstylen, 21 ans, devideuse. — Henri Bayart, 30 ans, entrepreneur, et Marie Pennel, 27 ans, sans profession.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DHONDT-FOVEAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Henriette-Joseph FOVEAU, décédée à Roubaix, le 10 janvier 1882, dans sa cinquante-et-unième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux VIGILES, qui seront chantées le jeudi 12 courant, à 4 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le vendredi 14 dudit mois, à 9 heures 1/2 en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Hommelet.

Les amis et connaissances de la famille DUVIVIER-LABIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Anna DUVIVIER, décédée à Roubaix, le 11 janvier 1882, à l'âge de 2 ans et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT D'ANGE SOLENNELS qui auront lieu le vendredi 13 courant, à 2 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alouette, 19.

Les amis et connaissances de la famille HERMANS-FLANDROY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire du décès de Monsieur Désiré HERMANS, décédé à Roubaix, le 11 janvier 1882, dans sa 58e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 14 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Antoine, 31.

Belgique

Aven. — Un bien épouvantable malheur vient de mettre en émoi la petite commune de Aven.

Une jeune femme, Mme Wanson, qui lisait dans son lit, à côté de son mari et de son enfant, a mis accidentellement le feu à ses rideaux.

Les flammes ont dévoré la maison avec une telle rapidite qu'il a été impossible de sauver ces trois malheureux, qui ont été brûlés vifs.

FAITS DIVERS

— Par décret, en date du 10 janvier 1882, le Président de la République, a conféré la médaille militaire à M. Pothuau (Louis-Pierre-Alexis), vice-amiral et ancien ministre, qui a exercé pendant la guerre de 1870-1871 le commandement supérieur des forts de Paris ; 51 ans de services.

— On s'est étonné que le résultat de l'Inde française fût connu au ministère de l'intérieur bien avant celui de certains départements.

L'explication de ce fait est cependant bien simple.

Soixante-dix-sept degrés de longitude Est nous séparent de Pondichéry. Les habitants de l'Inde française ont, par suite, cinq heures six minutes d'avance sur Paris.

En admettant que le résultat du scrutin ait été connu là-bas à neuf heures du soir, et que la dépêche ait été immédiatement transmise, celle-ci sera arrivée en France à quatre heures du soir, c'est-à-dire cinq heures plus tôt qu'elle n'avait été adressée.

— Le préfet de police vient d'interdire la circulation des chameaux sur la voie publique. Depuis quelque temps, plusieurs industriels avaient affublé quelques-uns de ces animaux de colonnes-reclames et les promenaient sur les voies les plus fréquentées de la capitale.

Les chevaux de fiacres, peu accoutumés à voyager en caravane, s'effrayaient lorsqu'ils se trouvaient face à face, sur le boulevard ou au détour d'une rue, avec un kiosque ambulant sous lequel un chameau allongeait sa tête longue et branlante. Des accidents se sont produits en divers endroits. Quelques industriels n'ayant tenu aucun compte des instructions du préfet, ordre a été donné hier aux commissaires de dresser des procès-verbaux et d'envoyer les chameaux à la Fourrière. La Fourrière ! quelle perspective pour des animaux habitués à la liberté et à la solitude du désert !

— LE « NEW-YORK HERALD. » — Le naufrage de la *Jeannette*, que nous avons fait connaitre à nos lecteurs, a donné au *Clairon* l'occasion de publier d'intéressants détails sur le *New-York-Herald*. On sait, en effet, que c'est cet important organe qui a fait l'expédition de la *Jeannette*, comme il avait précédemment organisé l'expédition de Stanley. Cette sorte de voyages de découvertes, qui est, en effet, dans le caractère américain, est entretenu par la presse, qui voue aux sciences un intérêt tout particulier.

Le *New-York Herald* a été fondé en 1836, par M. Bennett, père du directeur actuel. Ce fut le premier journal à bon marché (le numéro, 3 sous; abonnement, 40 dollars par an). Pour ces trois sous, le *New-York Herald* donne chaque jour à ses lecteurs douze pages de texte. Sur des douze pages, quatre sont consacrées à l'annonce. La ligne d'annonce coute au plus bas prix 2 francs.

La page est partagée en six colonnes d'une très petite justification. Chaque colonne contient 250 lignes. Les quatre pages d'annonces représentent alors six mille lignes. En taxant ces lignes au dernier prix, deux francs, on a un produit quotidien de douze mille francs.

Cela pour les jours de la semaine. Le dimanche, le *Herald* a un supplément de cent et vingt colonnes d'annonces, qui rapportent soixante mille francs. Voilà donc un journal dont la feuille d'annonces vaut au moins six cent mille francs par mois; à ces six cent mille francs, il convient d'ajouter le produit des réclames dissimulées, éparses dans les articles, et du bulletin financier.

En totalisant toutes ces sommes, vous arrivez facilement au million mensuel qui constitue un bénéfice net. En effet, les frais de rédaction, d'administration, etc., sont couverts au-delà par le rendement de la vente et des abonnements. Le *Herald* tire utilement 175 000 numéros par jour. A trois sous l'exemplaire, cela fait une recette qui dépasse 25,000 francs par jour, et neuf millions par an.

Ce grand journal américain est certainement le plus riche du monde. Pour le tirage, il ne vient qu'en troisième rang après le *Petit Journal* (350,000 exemplaires), et le *Daily Telegraph* (250,000 exemplaires), mais c'est par l'annonce qu'il vaut surtout, et c'est l'annonce qui permet à son directeur de faire des grandes choses : l'exploration de Stanley et l'expédition de la *Jeannette*.

Le directeur, M. James Gordon-Bennett, habite Paris une grande partie de l'année. Il préside de Paris à la confection de son journal. Chaque jour il reçoit par le câble un résumé du numéro paru le matin à New-York et il envoie ses ordres pour le numéro du lendemain. Après cela, on peut tirer l'échelle.

Le correspondant du *New-York Herald* à Paris nous communique la dépêche suivante :

Saint-Pétersbourg, 11 janvier.

Ce matin seulement est arrivée de Jakoust la première nouvelle en réponse aux ordres données par l'empereur, le comte Ignatiew et le général Anoutchine dès le 29 décembre dernier. Il faut rappeler premièrement que le télégraphe se termine à Irkoust et que, de cette ville à Jakoust, il y a 2,818 verstes, soit plus de 1,800 milles. Donc, pour aller chercher cette réponse et la rapporter, il a fallu faire en poste 3,600 milles dans la neige, en 29 jours.

Cette réponse est formulée comme suit par le général Anoutchine :

Point de nouvelles directe de la *Jeannette*. En exécution des ordres donnés par mon télégramme, les habitants des littoraux des gouvernements de Jakoust et de Nisseisk ont été informés du naufrage et invités à rechercher énergiquement les naufragés qui n'ont pas encore été trouvés.

Signé : général ANOUTCHINE.

Plusieurs lettres pour les naufragés sont déja arrivées ici à la légation des Etats-Unis.

— ÉCLAIRAGE ÉCONOMIQUE. — Faites dissoudre 60 grammes de sel de soude dans un litre d'eau de pluie; ajoutez à cette solution 14 gouttes de naphte et agitez le tout.

Cette composition, qui revient à peine à 7 centimes le litre, brûle avec un pouvoir éclairant aussi grand que l'huile minérale, donne une lumière aussi blanche, et de plus son emploi est absolument sans danger.

— Parmi les victimes de l'incendie du théâtre du Ring, de Vienne, on signale le petit-fils du général La Tour d'Auvergne, étudiant, âgé de quatorze ans.

— PÈLER